

PIHEN Logistique

AFFRETEMENT – STOCKAGE – DISTRIBUTION

SARL au capital de 7.637,70 €

400, route d'Arsy – **60190 REMY**

N°Siret 409 337 565 00017 – TVA CEE : FR 79 409 337 565 – code APE 4941 B

Tél : 03.44.42.46.46

Fax : 03.44.42.38.75

Site : www.pihen-logistique.com

PREFECTURE DE L'OISE

Bureau de l'Environnement
Service Installations Classées
1 Place de la Préfecture
60 000 BEAUVAIS

REMY, le 29.08.2016

Objet : Dossier de Demande d'Enregistrement complété (Régularisation) – PIHEN LOGISTIQUE à REMY

Monsieur le Préfet,

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, Livre V, Titre 1 – Articles R.512-46-1 et suivants, relatifs aux installations soumises à enregistrement, Je soussigné, Monsieur Pascal PIHEN, gérant de la SARL PIHEN LOGISTIQUE :

Adresse du siège social :	400 Rue d'Arsy - 60 190 REMY
Adresse du site :	389 et 400 Rue d'Arsy à REMY
Téléphone :	03 44 42 73 80
Forme juridique :	Société à responsabilité limitée à associé unique
RCS :	409 337 565 R.C.S. Compiègne
N° SIRET	409 337 565 00017 (Siège)
CODE APE	5210B

Ai l'honneur de solliciter l'enregistrement, au titre d'une régularisation, les installations classées sur le territoire de la commune de REMY (60) pour son site dit « La Caubrière » et « La Briqueterie ».

Les activités exercées sont des activités de logistique. La nature et le volume des produits classent les cellules de « La Caubrière » à Enregistrement au titre des rubriques 1510 et 1530. Le bâtiment « La Briqueterie » est quant à lui régulièrement déclaré et ne fait pas l'objet de modification.

Je joins à la présente demande, le dossier d'enregistrement constitué comprenant :

- Une carte au 1/25000^{ème} sur laquelle est indiqué l'emplacement de l'installation,
- Un plan du cadastre au 1/2500^{ème} des abords de l'installation et couvrant un rayon de 100 mètres autour du site,
- Un plan masse au 1/500^{ème} indiquant les abords de l'installation dans un rayon de 35 mètres,

Nota : Il est demandé à Monsieur le Préfet d'accepter une dérogation concernant l'échelle du plan. (Compte-tenu de la taille du site, l'échelle est de 1/500^{ème} au lieu de 1/200^{ème})

- La compatibilité des activités avec l'affectation des sols,
- La proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site en cas de cessation d'activité,
- Les capacités techniques et financières de l'exploitant,
- Le justificatif du respect des prescriptions applicables à l'installation, comprenant des actions de mises en conformité et des demandes de dérogations,
- La compatibilité du projet avec les divers plans, schémas et programmes.
- L'avis du SDIS sur le dossier et les mesures présentées.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pascal PIHEN

Gérant



PIHEN LOGISTIQUE

SARL Capital 7637,70 €

TRANSPORTS - STOCKAGE - DISTRIBUTION

400, route d'Arsy - 60190 REMY

Tél. 03 44 42 46 46 - Fax 03 44 42 32 75

RC B 409 337 565 - Siret 409 337 565 00017

